

DECRET N° 2013-289 DU 25 JUIN 2013

chargeant Madame **Mèmouna KORA ZAKI LEADI**,
Ministre du Travail et de la Fonction Publique, de
l'intérim de Madame **Reckya MADOUGOU YEDO**,
Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de
l'Homme, Porte-parole du Gouvernement pour compter
du **06 mai au 11 août 2013**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013- 008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement,

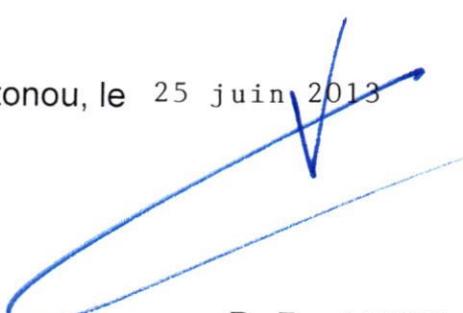
DECRETE :

Article 1 : Pendant l'absence de Madame **Reckya MADOUGOU YEDO**, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, Porte-parole du Gouvernement, son intérim sera assumé par Madame **Mèmouna KORA ZAKI LEADI**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique pour compter du **06 mai au 11 août 2013**.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 25 juin 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Dr Boni YAYI